CATHERINE MORIN-DESAILLY

# «OUI à la directive européenne sur le droit d'auteur, NON au lobbying des GAFAN !»

25/03/2019

Dans son fameux **article 13, la proposition de directive exclut les plateformes à but non lucratif telles que Wikipédia et le cloud pour ne viser que les plateformes géantes** comme Facebook, YouTube ou encore Google et interdit explicitement tout filtrage automatique ou généralisé.

« *Face au lobbying insensé des géants du numérique, il faut convaincre les eurodéputés de ce qui est en train de se jouer. Il faut contrecarrer les* ***manifestations anti-article 13 financées par des associations satellites de Google*** *dans 30 villes en Allemagne, Pologne, Roumanie et devant le Parlement mardi* » réclame Catherine MORIN-DESAILLY. Google qui fait aussi pression ces jours-ci au Congrès du SPD à Berlin pour faire échouer une **directive qui renforce les droits des artistes et auteurs, rémunère la presse et veille à créer une très large exception pour toutes les start-up** - dans leurs trois premières années et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 10 millions d'euros - qui facilitera leur utilisation des contenus protégés.

Pour la sénatrice de la Seine-Maritime, cette proposition de directive est un **outil essentiel pour protéger notre diversité culturelle contre la prédation des GAFAN** « *sans foi ni loi qui pillent les données des Européens, profitent du régime d'irresponsabilité totale que leur confère la directive e-commerce, échappent à toute fiscalité, captent toute la valeur ajoutée des contenus mis en ligne et profitent en toute impunité de leur position dominante en bafouant les règles de concurrence loyale* ».

C'est en somme un **régime de transparence** qui est créé, quoi de plus normal suite aux nombreux et récents scandales mettant à jour les pratiques illégales de ces **plateformes qui, comme Google ou Facebook, exercent des pressions, des menaces et du chantage directs sur les médias et les politiques dans de très nombreux pays !**

« *Battons-nous pour* ***l'Europe de la Culture*** *et soutenons le mouvement de centaines d'artistes qui ont lancé un* ***appel à la mobilisation pour inciter les eurodéputés à dire OUI à la directive !*** ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC